



CCN Ballet national de Marseille  
direction (LA)HORDE

## **BNM ACCUEIL STUDIO \_ Appel à projet 2e semestre 2025**

Le CCN Ballet national de Marseille (BNM) apporte chaque année son soutien à des artistes dans le cadre d'un Accueil Studio, dispositif initié en 1998 par le ministère de la Culture.

En cohérence avec le projet artistique de la direction du BNM, cet accueil studio met l'accent sur la diversité pour soutenir des artistes émergent.e.s comme reconnu.e.s, aux esthétiques variées, venant tant du spectacle vivant que des arts visuels. Ainsi, le dispositif est ouvert à des œuvres chorégraphiques et performatives ainsi qu'à des projets de films ou d'installations.

Les candidatures nationales et internationales sont bienvenues et une attention particulière sera portée aux artistes de la ville de Marseille, de la métropole d'Aix-Marseille-Provence et de la région Sud. Les artistes accompagné.e.s dans le cadre de cet Accueil Studio bénéficieront d'une enveloppe de coproduction, d'une mise à disposition de studio et dans certains cas d'un soutien technique et logistique ainsi que d'un accompagnement artistique et/ou administratif.

## **PÉRIODES DE RÉSIDENCES 2e semestre 2025**

Entre le 25 août et le 19 décembre 2025

## **DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER**

23 février 2025 à minuit

A l'adresse : [residences@ballet-de-marseille.com](mailto:residences@ballet-de-marseille.com)

La réponse aux candidatures sera apportée courant mai 2025

Un accusé de réception vous sera envoyé à réception du dossier. Merci de nous contacter si tel n'était pas le cas.

## **PIÈCES À JOINDRE**

- Formulaire à télécharger [ICI](#) et à renvoyer complété au FORMAT EXCEL IMPÉRATIVEMENT. Y insérer les liens vidéos dans les cellules prévues à cet effet.
- Dossier de présentation de la création avec distribution et biographie du.des artiste.s,
- Calendrier de diffusion générale de la compagnie/du collectif,
- Historique des créations de la compagnie/du collectif,
- Budget prévisionnel détaillé et équilibré de la création (comprenant les dépenses et les recettes),